

## **ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD**

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

[president.asrs@gmail.com](mailto:president.asrs@gmail.com)

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com/l-asrs/>

### **PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 08/02/2023**

#### **PRÉSENTS :**

Danièle Arnaud, Corinne Blavin, Gérard Desnoes, Albert Lancry, Nathalie Lavallée, Anne Lenne, Claude Robert, Eric Simler, Michel Vermersch  
Présence de Mr RATTIER, comptable

La réunion s'est tenue en la salle des mariages de la mairie de Villers sur Coudun.  
La séance est ouverte à 19H00  
Anne Lenne est rapporteur de séance.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1°) Validation du dernier PV
- 2°) Présentation des comptes par Mr Rattier
- 3°) Projet du budget 2023 et cotisation
- 4°) Dossier sécurité
- 5°) Dossier convergence ; réception des rapports techniques
- 6°) Point Espaces Verts ; abattage et élagage
- 7°) Préparation de la prochaine AG
- 8°) Questions diverses

### **1°) Validation du dernier PV**

Le dernier PV de réunion de bureau du 15/12/2022 est approuvé par le bureau.  
Anne et Michel signent le CR

### **2°) Présentation des comptes par Mr Rattier**

Mr Rattier présente les comptes annuels et transmet les documents qui seront présentés en AG  
(voir pièces jointes)  
En bref, bilan passif de ~256 000€, dettes de 4800€

### **3°) Projet du budget 2023 et cotisation**

Claude présente les dossiers encore en cours pour les non paiements de cotisation, des arriérés et pénalités non payés ;  
Sur 12 dossiers engagés, 7 restent encore en cours ;  
Les poursuites sont poursuivies par huissier pour les dossiers le nécessitant

\*Projet du budget 2023 / Cotisation  
(Voir pièce jointe)  
Le budget est augmenté de 7000€  
73150€ de frais soit 257,57€ par lot

Dépenses hors budget : élagage d'arbres dangereux  
Sté Lenté pour les étangs  
Les lisses à remplacer  
Convergence

.....soit 31600€

Suite présentation, tous OK pour présentation de ce budget à l'AG (sauf 1 voix : NL)

### **4°) Sécurité**

La société de gardiennage Perrin annonce une augmentation de 10%

Des appels d'offre ont été demandés à CF sécurité et l'intervention compiegnoise pour 2 rondes/jour avec le weekend : on attend les retours

Il est fait remarquer, qu'il est nécessaire que ces sociétés aient bien les agréments APS

Compte tenu du projet de vidéo protection de la mairie, Michel propose de faire une présentation en AG de nos réflexions sur les différents scénarios possibles pour la surveillance de Rimberlieu sud ;

Anne propose de demander une intervention de la mairie pour la présentation de la vidéo protection qui sera mise en place par la commune ;

Eric, lui présentera la partie technique (nombre de caméras, emplacement...) proposée par l'ASRS dans le cadre, où l'ASRS compléterait le projet de la mairie pour aménager Rimberlieu sud de caméras supplémentaires ;

Réflexion à avoir sur la présentation, à finaliser et valider lors de la prochaine réunion de bureau ;

Nathalie propose pour la préparation de l'AG et pour la présentation du projet sécurité d'organiser une réunion afin de préparer la présentation des différents scénarios.

Michel propose de refaire valider la société de gardiennage Perrin jusque fin d'année (contrat renouvelable) et de prendre les frais de caméras sur le budget :

Non retenu, dans la mesure où les caméras n'auront pas été budgétées et que si voté, cela rentrerait dans les investissements ;

Il est rappelé que c'est en AG que sera décidé le choix du modèle de gardiennage (Sté de gardiennage et / ou caméras supplémentaires ou non)

Il doit être revu avec la mairie le mode de fonctionnement comptable avec l'ASRS :

Toutes les caméras prises en maintenance par la mairie et refacturation à l'ASRS ;

Eric précise : -qu'il faut bien faire valider que la mairie est OK pour prendre sa cote part de la maintenance

-Qu'il faut faire valider par le comptable s'il on passe par investissements

## **6°) Point Espaces Verts ; abattage et élagage**

Remerciements à Gérard et Claude qui ont été présents sur les lieux d'abattage des arbres ; Certains arbres ont été oubliés

Le ramassage du bois se fait

Il faut prévoir le replantage d'arbres

Le chantier de l'étang n'est pas encore fini

Il y a des plaintes de particuliers pour des branches et feuilles qui donnent dans leur propriété ;

Il est convenu de leur donner l'autorisation de couper ce qui les gêne ;

Les lisses place du château :

Elles doivent être changées ; la mairie a donné son accord pour prendre en charge 1/3

Dans le cadre du parcours historique, La mairie a également demandé à ce que l'on fasse apparaître les bases du perron du château ; 8 sites seront initiés, l'ASRS Ok pour suivre ;

Concernant les espaces verts, la mairie subventionne 7500€ pour environ 5 tontes  
Quid de la reprise complète par la mairie ?  
Eric précise que la rétrocession des bas côtés a été faite à la mairie

Question sur les bas côtés abimés suite travaux des particuliers ? Etat des lieux à faire  
Idem pour les arbres dépassant sur les voiries  
Remontée à faire à la mairie

### **8°) Questions diverses**

Les incivilités : de plus en plus de personnes se plaignent d'abolement de chiens ou de chiens pouvant mordre (un facteur s'est fait mordre) :

Il existe un registre de plaintes à la mairie

Pour les aboiements, il faut faire une remontée groupée et appeler le 17

Des chiens de défense sont présents chez des colotis, danger à ne pas sous estimer

Pour rappel, suite aux plaintes, la gendarmerie peut obliger des visites chez le vétérinaire pour évaluer la dangerosité de l'animal ;

Point à aborder en AG

### **7°) Préparation de la prochaine AG**

Il est entendu de faire une nouvelle réunion rapprochée pour préparer

Date retenue : le vendredi 17 FEV 18H

### **5°) Dossier convergence ; réception des rapports techniques**

Chacun a reçu le dossier Socotec avec les expertises techniques du CDS :

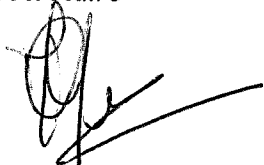
Pas de grosses surprises : amiante connue sur ce type de bâtiment

Un point sécurité sur le sasse entrée piscine et passerelle salle tennis

Point à reporter ultérieurement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

ANNE LENNE  
La secrétaire



MICHEL VERMERSCH  
Le président

